

**ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS
OU DE VACANCES D'EMPLOIS
N° 2019-37**

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **23 déclarations** :

- Pour la catégorie A : 3
- Pour la catégorie B : 5
- Pour la catégorie C : 15

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

ARTICLE 3 : La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

Le 09 SEP. 2019

Fait à Basse-Terre, le 04/09/2019

La Présidente,



Denise BLEUBAR

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENREG.
Commune de Morne-à- l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE	Agent polyvalent de restauration	Retraite	24 H 00	Participer aux activités de distribution et service des repas, de production, de manutention, et d'entretien des locaux et matériels.	2019-1180
Conseil Régional	ATTACHE	Directeur adjoint de la commande publique	Mutation interne	35 H 00	Assiste le directeur de la commande publique et des achats dans la consolidation de la fonction commande publique et développe la fonction achat...	2019-1181
Conseil Régional	ATTACHE PRINCIPAL	Directeur adjoint de la commande publique	Mutation interne	35 H 00	Assiste le directeur de la commande publique et des achats dans la consolidation de la fonction commande publique et développe la fonction achat...	2019-1182
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY	ADJOINT ADMINISTRATIF	Gestionnaire RH	Mutation interne	35 H 00	Assurer la gestion des dossiers du personnel. Assurer la gestion des emplois et du développement des compétences.	2019-1183
COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN	ATTACHE	Charge de mission commande publique	Mutation interne	35 H 00	Conçoit les contrats publics et les dossiers de consultation des entreprises. Conseille les élus et les services quant aux choix des procédures et à l'évaluation des risques juridiques. Gère la politique d'achat de la Collectivité dans une optique de transparence. Gère administrativement et financièrement des marchés publics en liaison avec les services concernés.	2019-1184

Commune des Abymes	GARDIEN- BRIGADIER	Assurer les Missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la surêté	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Faciliter une relation de proximité avec la population. Surveiller la circulation et le stationnement et verbaliser les contrevenants. Rechercher et relever les infractions. Rédiger et transmettre les écrits professionnels. Accueillir le public. Réaliser des enquêtes administratives. Effectuer une surveillance ponctuelle aux entrées et sorties des écoles. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique.	2019-1185
Commune des Abymes	TECHNICIEN	Participer à la conception et la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite	Détachement ou intégration directe	25 H 00	Participer aux études techniques (faisabilité, plans d'implantation, temps de transport, montage, démontage programme d'équipement du spectacle...). Installer les matériels et équipements nécessaires au spectacle (lire une fiche technique, un plan d'installation, aménager un plateau, identifier et installer le matériel...). Adapter, contrôler les installations et mettre en sécurité le plateau. Exécuter toutes tâches, en lien avec les missions, confiées par le supérieur.	2019-1186
Conseil Départemental	ASSISTANT DE CONSERVATION	Responsable de la résidence d'artiste de la Ramée	Fin de contrat	35 H 00	Conception et mise en œuvre de la programmation artistique et culturelle de la résidence d'artistes de la Ramée- Gestion administrative du site- Instruction des dossiers de demandes de subventions pour des projets de création artistique..	2019-1187

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY	AGENT DE MAITRISE	Chargé(e) de projets travaux bâtiments	Démission	35 H 00	Mise en œuvre des opérations de construction et d'entretien des bâtiments. Élaboration et le suivi des marchés publics de travaux et d'études techniques. Supervision de projets et la représentation du maître d'ouvrage. Coordination et le pilotage de projets en maîtrise d'œuvre. Élaboration du budget du service, le suivi de l'exécution budgétaire et le contrôle de gestion du service. Suivi des travaux réalisés par les prestataires. Participation aux commissions ERP.	2019-1188
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY	CAPORAL-CHEF	Sous-officier de SPP	Mutation externe	35 H 00	Assure la fonction de chef d'agrès tout engin et de Sous-Officier de Garde (SOG) conformément aux textes réglementaires SPP emplois-compétences. Conseiller Technique SAV et PLG. Assure la gestion du bureau Formation.	2019-1189
Commune de Désirade	GARDIEN-BRIGADIER	GARDIEN BRIGADIER	création de poste	35 H 00	Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Assure une relation de proximité avec la population.	2019-1190
Commune de Gosier	ADJOINT TECHNIQUE	Chauffeur	création de poste	35 H 00	Participe aux missions de liaison, et de livraison de repas, de tous matériels, de produits ou d'accompagnement de personnes de la collectivité. Conduit des personnes sur différents sites. Décharge et livre des containers de repas. Participe	2019-1191

						au protocole d'urgence. Réalise le transport de repas, de document, de produits et de courriers. Récupère les matériels de conditionnement.	
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE	Responsable de restaurant/agent d'entretien	Mutation interne	32 H 00	2019-1192	Assure le service des repas. Réceptionnaire et gère les produits d'entretien. Organise le travail journalier de l'équipe. Assure l'interface entre la production et l'équipe du restaurant. Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés. Tri et évacuation des déchets courants. Entretien courant et rangement du matériel utilisé.	
Commune de Morne-à-l'Eau	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Agent de restauration et d'entretien des locaux	Mutation interne	32 H 00	2019-1193	Assure le service des repas, applique les procédures d'entretien précisées dans le plan de nettoyage et de désinfection, nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés, tri et évacuation des déchets courants, entretien courant et rangement du matériel utilisé.	
Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Agent de restauration et d'entretien des locaux	Mutation interne	32 H 00	2019-1194	Assure le service des repas, applique les procédures d'entretien précisées dans le plan de nettoyage et de désinfection, nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés, tri et évacuation des déchets courants, entretien courant et rangement du matériel utilisé.	

Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Agent de restauration et d'entretien des locaux	Mutation interne	32 H 00	Assure le service des repas, applique les procédures d'entretien précisées dans le plan de nettoyage et de désinfection, nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés, tri et évacuation des déchets courants, entretien courant et rangement du matériel utilisé.	2019-1195
Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Agent de restauration et d'entretien des locaux	Mutation interne	32 H 00	Assure le service des repas, applique les procédures d'entretien précisées dans le plan de nettoyage et de désinfection, nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés, tri et évacuation des déchets courants, entretiens courant et rangement du matériel utilisé.	2019-1196
Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Responsable de restaurant/agent d'entretien	Mutation interne	32 H 00	Assure le service des repas, réceptionne et gère les produits d'entretien, organise le travail journalier de l'équipe, assure l'interface entre la production et l'équipe du restaurant, nettoyage des locaux, administratifs, techniques ou spécialisés, tri et évacuation des déchets courants, entretien courant et rangement du matériel utilisé.	2019-1197
Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Responsable de restaurant/agent d'entretien	Mutation interne	32 H 00	Assure le service des repas, réceptionne et gère les produits d'entretien, organise le travail journalier de l'équipe, assure l'interface entre la production et l'équipe du restaurant, nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés, tri et évacuation des déchets courants, entretien courant et rangement du matériel utilisé.	2019-1198

Commune de Morne-à-l'Eau	AGENT DE MAITRISE	Responsable de restaurant/agent d'entretien	Mutation interne	32 H 00	Assure le service des repas, réceptionne et gère les produits d'entretien, organise le travail journalier de l'équipe, assure l'interface entre la production et l'équipe du restaurant, nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés, tri et évacuation des déchets courants, entretien courant et rangement du matériel utilisé.	2019-1199
COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN	TECHNICIEN	Chargé(e) de prévention des risques majeurs	création de poste	35 H 00	Accompagner et conseiller les autorités : lors des situations de crise. Analyser les menaces et les risques afin de proposer des actions pour réduire les risques. Mettre en place les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes et organiser les mesures d'accueil et de soutien des personnes sinistrées suite à un événement majeur. Informer sur les modalités de prévention des risques et former à réagir en cas de crise. Rédiger des comptes rendus et retours expérience.	2019-1200
COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Chargé(e) de prévention des risques majeurs	création de poste	35 H 00	Accompagner et conseiller les autorités : lors des situations de crise. Analyser les menaces et les risques afin de proposer des actions pour réduire les risques. Mettre en place les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes et organiser les mesures d'accueil et de soutien des personnes sinistrées suite à un événement majeur.	2019-1201

COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Chargé(e) de prévention des risques majeurs	création de poste	35 H 00	<p>Informier sur les modalités de prévention des risques et former à réagir en cas de crise. Rédiger des comptes rendus et retours d'expérience. .</p> <p>Accompagner et conseiller les autorités : lors des situations de crise. Analyser les menaces et les risques afin de proposer des actions pour réduire les risques.</p> <p>Mettre en place les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes et organiser les mesures d'accueil et de soutien des personnes sinistrés suite à un événement majeur.</p> <p>Informier sur les modalités de prévention des risques et former à réagir en cas de crise. Rédiger des comptes rendus et retours experience.</p>	2019-1202
------------------------------	-------------------------------------	---	-------------------	---------	--	-----------



LA PRESIDENTE

Denise BLEUBAR